



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BARIL Daniel, Maire.

Votants : 12
Présents : 12
Pouvoir : 0
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 22.03.2024

Présents : Mr BARIL Daniel, Mme MATT Jeannine, Mrs REYNIER Jean-François, TREMOUILLE Serge, MARTINS Antonio, Mmes DUPUY Sandra, GOULMY Aurélie, ADRIAN Stéphanie, Mr AYMARD Bertrand, Mme GODARD Sophie, Mrs HATTE Bernard, BORIS Sébastien.

Absents :

Mme ADRIAN Stéphanie a été élue secrétaire de séance.

Objet : Vote du Budget Principal 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des membres présents, le Budget Principal 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20240404-24-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

Publication : 05/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire,

D. BARIL